



Xxxxxx et société recouvrement me menace

Par **Flo60**, le **07/09/2015** à **02:10**

Bonsoir Pat76

Je me suis inscrite chez xxxxxx pour la formation de secrétaire médicale en février 2015 et au bout d'un mois je me suis rendu compte que je ne pouvais plus payer car étant au rsa et mère célibataire d'un enfant je ne pouvais au final plus assumer. parcontre j'avoue ne pas avoir envoyer de lettre de résiliation car oar naïveté je pensais que en voyant que je ne suivais plus les cours depuis un long moment qu'ils allaient stoper mon contrat. Et depuis plusieurs mois maintenant il y a une société de recouvrement xxxxxx qui m'appelle pour me menacer qu'elle va bloquer mon compte ou encore venir chez moi saisir des biens car d'après elle une procédure judiciaire a été lancer contre moi et qu'il fallait que je paye 1000 euros en totalité. Mais moi je n'ai pas les moyens, de plus ça fait plusieurs mois que je ne suis plus la formation et je lui ait expliquer mais elle s'en moque. Est ce vraiment possible qu'on me bloque mon compte ou qu'on vienne saisir chez moi sachant que je suis aux minimas sociaux avec un enfant à charge et toute seule? Là je leur ait donc envoyer un recommandé ce week end pour leur expliquer mais est ce trop tard? Vais je vraiment être poursuivi? Je n'arrive pas à joindre les deux bout, je suis dans une situation critique, j'avoue avoir peur de ce que me dis cette dame. Est t elle vraiment en position de faire ce qu'elle dit? Le faite d'envoyer mon recommandé que maintenant va t peut il me porter préjudice? J'attends votre réponse tres prochainement pat76 ou qui peut me répondre.

Cordialement, flo60

Par **Tisuisse**, le **07/09/2015** à **08:41**

Bonjour,

Lisez le dossier en en-tête de cette rubrique "les officines de recouvrement", vous y trouverez vos réponses.

Par **Flo60**, le **07/09/2015** à **12:34**

Merci tissuisse